

Subsides

M. McKenzie: Je voudrais aborder la question des consultants qu'engage le ministère de la Défense nationale, malgré tous les experts dont il dispose sur place et le budget de fonctionnement limité du ministère. Je demande au ministre s'il va intervenir directement? Est-ce que vous vous demandez pourquoi tout cet argent devrait être versé à des contractuels? Acceptez-vous que cet argent doive être versé à des consultants privés et a-t-on réellement besoin de leurs services? Autrement dit, avez-vous vous-même cherché à savoir si les études que font ces experts sont nécessaires? Pouvez-vous nous fournir des explications?

M. Richardson: Oui, monsieur le président. J'examine tous les mémoires qui me parviennent au sujet des services des consultants. Je les lis tous et je me suis posé précisément les mêmes questions que le député me pose. Je veux savoir si les consultants que nous avons sur place au ministère de la Défense nationale pourraient remplir le rôle de ceux que nous engageons. Je me pose ces questions à propos de tous les contrats d'importance. Je crois que nous devrions pouvoir accomplir plus de travail chez nous que par le passé. En fait, nous avons essayé de nous tirer d'affaire avec les compétences dont nous disposons plutôt que d'avoir recours à des consultants privés.

M. McKenzie: Monsieur le président, cet après-midi j'ai donné préavis que je poserais des questions sur un certain guide de sécurité en matière de défense nationale qui est paraît-il bilingue ou qui le sera. Quelqu'un a-t-il pu obtenir un exemplaire de ce document?

M. Richardson: Oui, monsieur le président, nous l'avons obtenu. Que voulez-vous savoir?

M. McKenzie: Ma question est la suivante: Ce document est-il retiré des forces armées? Il traite des explosifs et, apparemment, on éprouve des difficultés à le traduire en français. Je crois comprendre que la version française ne donne pas les mêmes renseignements que la version anglaise. Pouvez-vous me dire si ce document a été retiré des forces armées? Y a-t-il une relation entre ce guide et la catastrophe de Val Cartier, au Québec, dans laquelle des jeunes cadets sont morts à la suite de l'explosion de grenades à main?

M. Richardson: Monsieur le président, ce document traite du maniement des explosifs. Il a été écrit en anglais et on travaille actuellement à sa traduction en français, mais la version française n'est pas encore utilisée.

M. McKenzie: Avez-vous l'intention de retirer ce document, et ce guide de sécurité a-t-il une relation avec la catastrophe de Val Cartier, dans laquelle des grenades à main ont causé la mort de cadets?

M. Richardson: Monsieur le président, ce document n'a pas été retiré. Il est révisé régulièrement et, je le répète, on travaille actuellement à sa traduction. À ma connaissance, il n'a aucun lien direct ou indirect avec le tragique accident de Val Cartier qui a été mentionné.

M. McKenzie: Monsieur le ministre, avez-vous beaucoup de difficultés à traduire les documents techniques de l'anglais au français? Est-ce un problème pour le ministère de la Défense nationale?

[M. Paproski.]

M. Richardson: Monsieur le président, je ne traduis pas les documents techniques moi-même.

Des voix: Oh, oh!

M. Richardson: La traduction de documents de nature technique comporte des difficultés bien compréhensibles. Nous faisons des progrès et chaque semaine, chaque mois, le nombre de publications techniques disponibles dans les deux langues augmente.

M. McKenzie: Puis-je poser une dernière question, monsieur le président? Il y a quelque temps, on a annoncé que le ministre chargé de la condition de la femme présenterait le bill C-16, modifiant la législation actuelle sur la défense nationale et permettant aux jeunes filles de s'enrôler officiellement chez les cadets. Comme l'année 1975 est l'année internationale de la femme, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement va présenter le bill C-16 cette année?

M. Richardson: Monsieur le président, c'est au leader du gouvernement à la Chambre qu'il appartient de répondre à la question. Le gouvernement accordera sûrement un droit de priorité à ce bill. Je pense que le leader du gouvernement à la Chambre tâchera de le présenter aussi rapidement que le permettront les autres mesures législatives. Nous avons pris d'autres dispositions, à part le bill C-16, pour satisfaire aux exigences mentionnées par le député. Ainsi, l'échelle des soldes des cadets du sexe féminin sera la même que celle de leurs collègues du sexe masculin. Elles pourront aller au camp d'été cette année.

Le vice-président: À l'ordre. Avant d'accorder la parole à un autre député, je voudrais signaler aux membres du comité que quelques députés n'observent pas le Règlement lorsqu'ils font des commentaires ou posent des questions, car ils s'adressent directement au ministre au lieu de faire leurs remarques à la présidence. Les députés conviendront sûrement qu'en comité plénier, le décorum s'impose. Je leur rappelle simplement la règle à suivre.

● (2020)

[Français]

M. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, j'ai quelques remarques à adresser au ministre de la Défense nationale (M. Richardson) au sujet de l'étude de l'article (1) du ministère de la Défense nationale.

Monsieur le président, je crois que cette journée est très instructive pour nous et qu'elle fournira des renseignements à la population, parce que cela lui donnera l'occasion de connaître l'opinion des parlementaires sur le système de défense du pays, sur les montants investis, parce que, à ce moment-ci, les crédits de la Défense nationale s'élèvent à au-delà deux milliards et demi. C'est un ministère qui est important aux points de vue monétaire et social.

Quand nous parlons de défense, nous pensons à la sécurité et à la paix pour tous les habitants du pays, et si nous voulons la paix chez nous, il faut qu'elle soit assurée aussi ailleurs. Si nous n'avions pas d'agresseurs possibles, nous n'aurions pas besoin de parler défense, d'armement, mais il n'en est pas ainsi dans le monde. Il faut donc accepter le monde tel qu'il est et cesser de jouer à l'autruche, afin de détecter l'ennemi où il se trouve, et de ne pas avoir peur de le pointer du doigt. C'est pour cette raison, ce soir, que je serai très clair. Je traiterai d'abord de NORAD et je dirai ensuite quelques mots sur l'OTAN.